



Version	Créé le	Mise à jour	Créé par	Référence
2	03.01.2018	15.03.2023	Formdev	PGFOR

Programme de formation SSIAP 1 - REMISE A NIVEAU

Objectifs :

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux Établissement Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur dans le domaine de la sécurité incendie

Public concerné et prérequis :

PUBLIC CONCERNE: Titulaires du diplôme ERP/IGH 1 et les personnes titulaires du diplôme SSIAP 1 ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes durant les 36 derniers mois.

PRE-REQUIS: Être titulaire du certificat de qualification SSIAP 1 et ayant eu une activité de moins de 1607 h. durant les 3 dernières années, ou titulaire du SSIAP 1 ayant dépassé la date limite de recyclage (3 ans à compter de la date de délivrance du diplôme SSIAP 1) ou titulaire de l' ERP 1 ou IGH 1 souhaitant devenir titulaire du diplôme SSIAP 1 par équivalence.

Etre titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivante :
PSC 1 de moins de 2 ans,
Sauveteur secouriste du Travail ou PSE1 en cours de validité

Qualification des intervenants :

- Titulaire du CQP dirigeant centre de formation
- Titulaire du CQP dirigeant de Société de Sécurité Privée
- Titulaire du SSIAP 2 ou 3
- Titulaire du Moniteur en Sécurité

Moyens pédagogiques et techniques :

Plus de 15 000m² de terrain pour les mises en pratique. 1 500 m² de locaux. Un PC Sécurité dédié. Un système de vidéoprotection avec plus de 10 caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc.

Des parcours de ronde de plus de 800 m en extérieur

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

Documents supports de formation projetés.

Exposés théoriques

Etude de cas concrets



alle

position de documents supports à la suite de la formation.

Objectifs effectifs :

21 heures.

12 stagiaires.

Programme :

1ère partie : Rappel

- Fondamentaux de sécurité
- Évacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux

2ème partie : La prévention

- Évolution de la réglementation
- Accessibilité au public

3ème partie : Les moyens de secours

- Les agents extincteurs
- Le SSI
- Les moyens de secours

4 ème partie : Mise en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes (les fumées, l'évacuation des occupants, levée de doute ...)
- Exercices d'extinction sur feux réels (manipulation extincteurs et RIA)
- Cas concrets

5ème partie : Exploitation du PC Sécurité

- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- appel, accueil et guidage des secours publics

6ème partie : Ronde de sécurité et surveillance des travaux

- Objectif de la ronde
- Modalité de réalisation
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Mesures adaptées de protection des travaux.

Modalités d'évaluation des acquis :

QCM ou QCU SSIAP 1 du ministère de l'intérieur

Évaluation pratique

Sanction visée :

Attestation individuelle de formation,

Délivrance d'une attestation de remise à niveau SSIAP 1

Délais d'accès à la formation

CIPS - Formations sécurité Chemin de la digue ; Rue du 19 février 1416, 74100 Etrembières Téléphone : 04 50 92 35 84

TVA intra FR39788827871 ; N°DIRECT : 84740335574 ; Siret n° 78882787100013 ; AUT : FOR-074-2027-09-21-20220619886

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.



ndrier

Satisfaction de formation

2022 : 100%

Taux de réussite à la formation

Pour 2022 : 1 stagiaires validés sur 1

Cas de dispense possible :

Si vous avez un SSIAP 2 à jour de recyclage, vous n'avez pas besoin de recycler votre SSIAP 1 (Avec le diplôme SSIAP 2 valide, vous pouvez exercer en SSIAP 1 ou SSIAP 2)

Tarification catalogue ou « prix public » :

240 € (Non soumis à la TVA)